

La Situation du peuple kurde en Syrie

Le 13 octobre 2012

Soutien et prise de position

Le Congrès National du Kurdistan (KNK), organisation qui regroupe toutes les forces politiques kurdes à travers la planète a organisé à Paris une conférence sur la situation du Kurdistan Ouest (Syrie) et le soutien qu'il est possible d'apporter. La réunion a eu lieu le 13 octobre 2012 dans la salle Victor Hugo de l'Assemblée Nationale.



Des personnalités politiques et des intellectuels du Kurdistan représentant tous les partis et organisations ont été présents. De même que des membres du haut conseil représentatif des Kurdes du Kurdistan Ouest (Syrie).

Étaient aussi présents des représentants de la communauté Assyro-Chaldéenne, ainsi qu'une délégation du Conseil National d'Arménie Occidentale et son Président.

Des membres du BDP (Parti pour la Paix et la Démocratie) ainsi que ceux du Congrès pour une Société Démocratique, dont le siège est à Diyarbakir, sont venus nous éclairer sur la position des Kurdes du Nord. Enfin, l'opposition syrienne et des invités français ont compté parmi les intervenants.

Ainsi, le Kurdistan Ouest traverse une période particulièrement difficile mais tout aussi intéressante. Aujourd'hui la plupart des zones de peuplement kurde en Syrie sont contrôlées par les Kurdes eux-mêmes. Ce qui est une situation totalement nouvelle, qui se matérialise sous la forme de la libération d'une nouvelle partie du Kurdistan.

Rappel historique :

- Les membres de l'Assemblée du Peuple du Kurdistan Ouest et ceux du Conseil National Kurde se sont retrouvés le 11 juillet 2012 à Erbil sous le haut patronage de Mr Massoud BARZANI, Président du Kurdistan Sud et ont proclamé leur unité. L'accord passé entre les deux institutions a permis de faire émerger le Haut Conseil Représentatif Kurde et de nombreux autres comités populaires.
- Les responsables du Conseil Suprême Kurde en Syrie et le Président du Conseil National d'Arménie Occidentale se sont réunis le 04 août 2012 afin de sceller un soutien mutuel.

Ce n'est pas sans intérêt que le peuple kurde suit ces évolutions. La seule satisfaction et la complaisance face à la situation actuelle ne sauraient suffire. Toutes les organisations kurdes qui affirment tout haut soutenir les Kurdes de l'Ouest ont scellé leur unité ; et il est nécessaire que toutes les forces kurdes des autres parties du Kurdistan les soutiennent dans cet élan.

Là, le rôle qui incombe au Kurdes expatriés est particulièrement important. Le but étant qu'à la fin du Congrès, les forces politiques kurdes affirment une position de principe de manière officielle. Ainsi, si les membres du colloque approuvaient une telle déclaration, les Kurdes pourraient mettre sur pied un Comité de soutien, ce qui est le but de cette réunion consultative.

Sous le titre « La Situation du Peuple Kurde en Syrie et ses Droits », le colloque a pu réunir plusieurs personnalités, entre autres :

En première partie

- Bernard DORIN, Ambassadeur de France
- Ahmad SULEIMAN, Vice-président du parti Progressiste Démocratique kurde de Syrie
- Salih MUSLIM, Représentant du Conseil Suprême Kurde en Syrie
- Arménag APRAHAMIAN, Président du Conseil National d'Arménie Occidentale (comprenant la Cilicie)
- Nasiraeldeen IBRAHIM, Président du Parti démocratique Kurde de Syrie
- Hasso ISSA, responsable des relations extérieures du Conseil Suprême Kurde
- Ahmed TURK, député kurde
- Patrick MAGUET, Représentant du Parti Communiste Français
- Pirdawood NEAMAH, Président de l'Union des parlementaires du Kurdistan ...



Salih MUSLIM et Arménag APRAHAMIAN

En seconde partie

- Faraj BARZAN, Représentant de l'Union Patriotique du Kurdistan
- Asia OSMAN, co-présidente du Parti d'Union Démocratique
- Jeremy GLEIZES, Verts Europe - Ecologie
- Aysel TUGLUK, députée kurde
- Garip HASOU, Représentant des Affaires Etrangères du Conseil Suprême Kurde
- Linda KHANOUN, Organisation Démocratique Assyrienne
- Parween AZIZ SAEED, défenseur des droits des femmes



Faraj BARZAN

Ce colloque, qui a permis à toutes les forces politiques kurdes et à leurs amis de s'exprimer et d'exposer non seulement une situation de terrain mais aussi des expertises, put se clôturer avec une résolution finale de 16 articles concernant le peuple kurde en Syrie comme sujet de droit international avec la création d'un Comité de soutien et prenant en compte devant l'assemblée du statut juridique du peuple arménien comme peuple autochtone de Syrie.

Intervention d'Arménag APRAHAMIAN à la tribune :

« *Rojbach,*

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, de remercier mes prédécesseurs pour leurs brillantes interventions et de remercier le Congrès National du Kurdistan de me faire l'honneur d'intervenir dans le cadre de cette réunion consultative.

Ce sera donc dans l'objectif de rechercher des solutions juridiques et politiques pour le peuple kurde et en perspective pour le peuple arménien et les autres peuples de Syrie que j'interviens auprès de vous.

Si le 20^{ème} siècle a été l'Ere du génocide, en particulier l'élimination de la Cilicie, rappelant ici que le sang des Arméniens est mélangé au sable du désert de Deir ez Zor, je confirme que le 21^{ème} siècle sera celui des peuples opprimés.

Sur le plan du droit international, les peuples kurde et arménien ainsi que d'autres sont considérés comme des peuples anciens c'est-à-dire autochtones, bien plus anciens que l'existence même des Etats dans lesquels ils vivent aujourd'hui.

Les droits des peuples autochtones ont été reconnus et adoptés par 144 Etats dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies le 13 septembre 2007 et cette base juridique peut être le socle pour l'unité du peuple et des peuples.

Le 10 juillet 2012 à Genève dans le cadre de l'ONU, j'ai dénoncé l'escalade militaire qui peut conduire au chaos, depuis les choses vont en se détériorant et l'unité de nos peuples reste un exemple unique devant l'Humanité.

Je soutiens le fait que sur le plan juridique la question constitutionnelle de la Syrie est une question fondamentale sur laquelle nous allons devoir nous pencher ensemble intégrant la question des droits de l'Homme et des droits des peuples ».

Je n'oublierai jamais les yeux d'un père kurde qui venait de perdre son fils au combat, en m'embrassant il me dit « tu es comme mon fils ».

« Vive l'Union des Peuples Anciens ». Spas !

Western Armenia News